

Le 11 décembre 2017

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska tenue le lundi 11 décembre 2017 à 20 h, en la salle municipale, située au 531, rue de l'Église Sud, à Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Messieurs les conseillers Paul Thériault, Marc Landry, Claude Lévesque, Steeve Santerre et Vital Morin, sous la présidence de Madame Louise Hémond, Maire, formant quorum.

Madame Marie-Ève Blache-Gagné, conseillère, a motivé son absence.

Était également présente Madame Maude Pichereau, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame Louise Hémond déclare la séance ouverte.

2017-12-206

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture des items inscrits à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant l'item « Autres sujets » ouvert.

2017-12-207

ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MOIS DE NOVEMBRE 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont, préalablement à la tenue de la présente séance, pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Paul Thériault

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE l'adopter tel que rédigé.

2017-12-208

DÉPÔT D'UN EXTRAIT DU REGISTRE PUBLIC DES DÉCLARATIONS DANS LE CADRE DU CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE constater le dépôt d'un extrait du registre public des déclarations faites par un membre du conseil lorsqu'il a reçu un don, une marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui n'est pas de nature purement privée, ou qui n'est pas interdit par le paragraphe 4 du premier alinéa de l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et qui excède la valeur fixée par le Code d'éthique et de déontologie des élus (art.6 et 46 Loi sur l'éthique).

2017-12-209

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE constater le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil à la directrice générale.

2017-12-210

RÉSOLUTION CONCERNANT LES SALAIRES DES EMPLOYÉS ET DES ÉLUS MUNICIPAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les employés et les élus municipaux reçoivent une augmentation salariale pour compenser l'augmentation du coût de la vie, soit deux pourcents de plus et ce, à compter du 1er janvier 2018.

2017-12-211

NOMINATION D'UNE ÉLUE SUR LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE nommer Madame Louise Hémond comme représentante de la municipalité sur le comité de développement de Sainte-Hélène-de-Kamouraska.

2017-12-212

FERMETURE DU BUREAU PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise la fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes, soit du vendredi 22 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018 inclusivement.

2017-12-213

APPUI À LA DÉCLARATION COMMUNE DU FORUM DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la

signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017 ;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

2017-12-214

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-01 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Monsieur le conseiller Claude Lévesque donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 2018-01 sur la gestion contractuelle. Ce règlement viendra définir les règles d'attribution des contrats municipaux et les mesures pour assurer l'impartialité et favoriser la saine concurrence, dans le respect des principes d'éthique et de déontologie.

2017-12-215

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2016-03 CONCERNANT LE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT ET PLUVIAL

Monsieur le conseiller Paul Thériault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 2018-02 modifiant le règlement 2016-03 concernant le raccordement aux réseaux d'aqueduc, d'égoût et pluvial. Ce règlement permettra de clarifier certains aspects, notamment de responsabilité et financiers, du raccordement auxdits réseaux entre la municipalité et les citoyens.

2017-12-216

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC L'ENTREPRISE ÉCO-L'EAU

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Gaston Charest, opérateur en eau potable et des eaux usées, a besoin d'un remplacement une fin de semaine sur deux, ainsi que durant ses vacances, pour la prise de données concernant les réseaux d'aqueduc et d'égoût ;

CONSIDÉRANT QUE le mandat de la firme Éco-L'eau se termine le 31 décembre 2017 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska engage la firme Éco-L'eau au taux horaire de 45 \$ et de 0,55 \$/km pour les frais de déplacements pour remplacer en alternance Monsieur Gaston Charest, opérateur en eau potable et des eaux usées, soit une fin de semaine sur deux, de même que pendant ses semaines de vacances pour l'année 2018.

2017-12-217

APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018 DU SERVICE INTERMUNICIPAL DE SÉCURITÉ INCENDIE DE SAINT-PASCAL

CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie existant entre la Ville de Saint-Pascal et les municipalités de Saint-Bruno-de-Kamouraska, Saint-Germain, Saint-Philippe-de-Néri, Kamouraska et Sainte-Hélène-de-Kamouraska;

CONSIDÉRANT le projet de budget 2018 pour le Service intermunicipal de sécurité incendie soumis par la Ville de Saint-Pascal concernant l'estimation de la contribution financière de chacune des municipalités;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Lévesque
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska approuve les prévisions budgétaires pour l'année 2018 pour le Service intermunicipal de sécurité incendie telles que soumises par la Ville de Saint-Pascal et accepte de verser sa contribution financière conformément aux modes de répartition établis à l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie, soit soixante-et-onze mille cent-trente-huit dollars et dix-sept sous (71 138,17 \$).

2017-12-218

ACHAT DE MATÉRIEL POUR JOUER AU BALLON-BALAI

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat de 12 balais en bois-rond et de 6 ballons, qui serviront à la pratique du ballon-balai par les citoyens, au montant de trois cents quarante-six dollars et quarante-six sous (346,46 \$), excluant les taxes.

2017-12-219

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE PENDANT LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2018

ATTENDU que la popularité du camp de jour estival de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska démontre le besoin des enfants et de leurs parents, qu'ils soient travailleurs ou non, ainsi leur appréciation dudit camp ;

ATTENDU que les ressources de la municipalité ne permettent pas d'embaucher du personnel dédié exclusivement au service de garde, ni d'offrir ce service de garde durant des périodes convenant au plus grand nombre de parents travailleurs ;

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Marc Landry
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la demande d'aide financière au Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2018, afin d'offrir des heures étendues et une programmation bonifiée au service de garde du camp de jour estival 2018;

DE désigner Madame Stéphanie Sénéchal, agente de développement et de loisirs, pour le suivi de la demande d'aide financière, la signature de la convention d'aide financière ainsi que la reddition de compte.

2017-12-220

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER EN LOISIR ACTIF AUPRÈS DE L'UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT (URLS)

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité est membre de l'URLS du Bas-Saint-Laurent et que notre projet répond aux objectifs et aux exigences du programme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Steeve Santerre

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal autorise madame Stéphanie Sénéchal, agente de développement et de loisirs de la municipalité, à formuler une demande auprès de l'Unité régionale de loisir et de sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent dans le cadre du programme de soutien financier en loisir actif 2017-2018, pour le projet «Combat d'archers», ainsi qu'à signer tout document relatif à ce projet auprès de l'URLS ;

QUE le conseil municipal autorise madame Sénéchal à utiliser le terrain de balle-molle et le Centre des loisirs le 20 janvier 2018 pour le bon déroulement de cette activité;

2017-12-221

DEMANDES DE COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Vital Morin

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal accepte de remettre un don aux organismes suivants:

Centraire KRTB Côte-du-Sud : 50 \$

RAPPORT DES CONSEILLERS RESPONSABLES DE DOSSIERS MUNICIPAUX

2017-12-222

APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Vital Morin

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE les comptes suivants soient approuvés et que la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à en faire les paiements :

- Liste des incompressibles :	4 581,72 \$
- Liste des comptes à payer :	141 804,06 \$
- Salaires et allocations de dépenses de novembre 2017 :	<u>15 045,58 \$</u>
TOTAL :	161 431,36 \$

Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et des incompressibles est disponible, sur demande seulement, au bureau municipal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Maude Pichereau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires décrits dans la liste du mois de novembre 2017.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

PÉRIODE DE QUESTIONS

2017-10-223

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Marc Landry
Et résolu à l'unanimité, la clôture et la levée de la séance à 20 h 44.

Signature du procès-verbal :

Louise Hémond
Maire

Maude Pichereau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Note :

« Je, Louise Hémond, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire